

# Marchés de restauration collective

## QUESTIONNAIRE

Notice d'utilisation à destination des acheteurs pour  
la prise en compte du risque de déforestation importée

---

Avec pour objectif de faciliter la mise en œuvre des recommandations du guide « zéro déforestation » à destination des acheteurs publics, ce questionnaire doit permettre d'aider les acheteurs et leurs fournisseurs à comprendre de quelles manières ils peuvent réduire le risque de déforestation lié à leurs importations depuis l'étranger, modifier leur chaîne d'approvisionnement ainsi que leurs offres alimentaires.

L'évaluation et la réduction de ce risque est au cœur de la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI) de la France qui a pour objectif de mettre fin en 2030 à l'importation de produits forestiers ou agricoles non durables contribuant à la déforestation.

La déforestation importée résulte de l'importation de matières premières ou de produits transformés dont la production a contribué, directement ou indirectement, à la déforestation, à la dégradation des forêts ou à la conversion d'écosystèmes naturels en dehors du territoire national.

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 420 millions d'hectares de forêts — environ 10 % des forêts du monde, soit plus que la taille de l'Union européenne — ont disparu entre 1990 et 2020. Les importations européennes sont responsables de plus de 10 % de cette déforestation importée.

L'achat public est un levier primordial : il représente environ 10 % du PIB français. Dans le secteur de la restauration collective en particulier, la marge de manœuvre pour réduire l'impact sur les forêts est importante car la production agricole et l'élevage sont les premières causes de déforestation à l'échelle mondiale.

## COMMENT ET À QUEL MOMENT UTILISER CE QUESTIONNAIRE ?

---

- Il est recommandé d'inclure ce questionnaire dans le dossier de consultation des entreprises et de s'assurer qu'il soit complété lors de l'attribution du marché à l'entreprise sélectionnée (soit par le titulaire lui-même, soit à faire remplir par le prestataire auprès de ses différents fournisseurs).
- Ce questionnaire a vocation à recueillir de l'information sur le risque de déforestation importée lié aux importations.
- Le caractère obligatoire du questionnaire à l'attention des titulaires aidera à sensibiliser les entreprises et à considérer leur impact sur les forêts, qu'il soit direct ou indirect, de manière à pouvoir mener les actions pour le réduire. Du côté de l'acheteur, il permettra de montrer l'implication et l'exemplarité du prestataire, qui sera amené à se renseigner et à réduire cet impact.
- Ce questionnaire a vocation à être adapté, si besoin, par l'acheteur, pour tenir compte de la spécificité de ses marchés.
- Il est fortement recommandé d'inclure ce questionnaire dans tous les nouveaux marchés ainsi que lors du renouvellement des marchés. Il est également possible de demander à ce que le questionnaire soit mis à jour chaque année, par exemple lorsqu'une revue de progrès est intégrée dans le marché.
- Au minimum, il est préconisé de prévoir dans le marché une clause demandant au titulaire un bilan annuel qualitatif et quantitatif incluant la prise en compte du risque de déforestation dans l'exécution du marché.
- Au-delà du questionnaire, la rédaction du cahier des charges est une clé pour demander au prestataire ou au fournisseur des aliments ou menus spécifiques pour réduire fortement le risque de déforestation associée à vos achats, notamment en demandant un approvisionnement élevé en produits certifiés et en repas végétariens et/ou contenant des protéines végétales plutôt que des protéines animales.

Traçabilité et réduction du risque de déforestation importée dans les chaînes d'approvisionnement de la restauration collective

## Questionnaire à destination des fournisseurs

---

*Ce questionnaire vous est transmis à titre d'information et a pour but de mieux évaluer le risque d'importation de matières premières ayant contribué à la déforestation à l'étranger. L'importation de matières premières ou de produits transformés dont la production contribue, directement ou indirectement, à la déforestation, à la dégradation des forêts ou à la conversion d'écosystèmes naturels en dehors du territoire national, est à l'origine de cette déforestation.*

*L'achat public est un levier primordial pour y remédier : dans le secteur de la restauration collective, la marge de manœuvre pour réduire l'impact sur les forêts est importante car la production agricole et l'élevage sont les premières causes de déforestation à l'échelle mondiale.*

***Ce questionnaire a pour but d'aider à appréhender et à réduire le risque de déforestation.***

\*\*\*

Le titulaire du marché est tenu de répondre au questionnaire ci-dessous.

Les éléments de réponse apportés doivent être clairs, fiables, transparents et documentés.

Conformément aux articles L. 441-6 et suivants du Code pénal, « le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu » est puni « de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende ».

## INFORMATIONS SUR LES PRODUITS

### 1. Produits d'origine animale ou contenant des protéines animales

A. L'élevage et la production de soja utilisé pour nourrir le bétail et la volaille constituent des causes majeures de la déforestation à l'étranger et notamment en Amérique latine. Quelle est l'origine géographique de vos produits d'origine animale (en pourcentage) ?

	Volaille	Agneau Mouton	Porc	Bœuf	Espèces aquacoles (crevettes, saumons, etc.)
France					
Europe (hors France)					
Autre (précisez le pays d'origine s'il est connu)					

B. Si vous ne connaissez pas l'origine des denrées, quels sont les freins ou difficultés que vous rencontrez et à quel niveau?

*(Connaissance du fournisseur, défaillance de communication du fait du fournisseur, communication au fournisseur par des intermédiaires, opacité des chaînes d'approvisionnement, etc.)*

C. Jusqu'à quelle étape de la chaîne d'approvisionnement parvenez-vous à remonter ?



**D. Disposez-vous d'informations relatives à l'alimentation animale utilisée pour les produits d'origine carnée ou pour les vaches produisant des produits laitiers ?**

Oui

Non

**Si oui lesquelles ?**

*(Par exemple : origine géographique, alimentation non OGM, alimentation 100 % à l'herbe, alimentation en protéines végétales produites en France, alimentation aux insectes, etc. )*

**Dans le cas contraire, quels sont les freins ou difficultés que vous rencontrez et à quel niveau ?**

*(Connaissance du fournisseur, défaillance de communication du fait du fournisseur, communication au fournisseur par des intermédiaires, opacité des chaînes d'approvisionnement, etc.)*

**E. Quelle est la part des produits labellisés ou certifiés ?**

*(Exemples de certifications impactant l'alimentation animale : agriculture biologique, Label rouge, Nature & progrès, etc.).*

**F. Quels sont ces labels ou certifications ?**

## 2. Produits d'origine végétale

### A. Quelle est l'origine géographique de vos produits d'origine végétale (en pourcentage) ?

	Huile de palme (intégrée aux produits alimentaires transformés)	Café	Cacao
France			
Europe (hors France)			
Autre (précisez le pays d'origine s'il est connu)			

### B. Si vous ne connaissez pas l'origine des denrées, quels sont les freins ou difficultés que vous rencontrez et à quel niveau ?

(Connaissance du fournisseur, défaillance de communication du fait du fournisseur, communication au fournisseur par des intermédiaires, opacité des chaînes d'approvisionnement, etc.)

### C. Quelle sont les catégories de produits ainsi que la part des produits qui sont labellisés ou certifiés ?

#### D. Quels sont ces labels ou certifications ?

(Par exemple: RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil - table ronde sur l'huile de palme durable), Commerce équitable, Rainforest Alliance, Biologique, etc.)

E. Connaissez-vous le type de traçabilité mis en place (notamment pour la RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil - table ronde sur l'huile de palme durable): « identité préservée », « ségrégué », « bilan massique » ou « book&claim » ?

Oui

Non

Si oui, quel est-il ?

### INFORMATIONS SUR LES PRODUCTEURS ET FOURNISSEURS INTERMÉDIAIRES

A. Êtes-vous, ou vos fournisseurs, soumis aux obligations de la loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre (loi n°2017-399 du 27/03/2017) ?

Oui

Non

Si oui, avez-vous pris des engagements en lien avec la lutte contre la déforestation importée ?

B. Avez-vous et/ou vos fournisseurs signé une charte d'engagement/d'achats responsables ?

**C. Avez-vous, et/ou vos fournisseurs, mis en place un système de traçabilité des matières premières ?**

Oui

Non

**Si oui, décrire le système de traçabilité :**

*(Outils de suivi, documents d'attestation, etc.)*

**Si oui décrire le système de vérification :**

*(Nature de l'organisme qui conduit les vérifications ou l'audit, nature des sites ciblés par la vérification, nature des documents produits après les vérifications, etc.)*

**D. Vos fournisseurs ont-ils des engagements de type « zéro déforestation ou conversion » (ZDC) ?**

Oui

Non

**Si oui, décrire les engagements :**

*(Objectifs, moyens mis en œuvre (clauses contractuelles dans les contrats avec les fournisseurs, budget...), niveau d'avancement (dont délais)).*



**Si oui, décrire le système de vérification :**

*(Nature de l'organisme qui conduit les vérifications ou l'audit, nature des sites ciblés par la vérification, nature des documents produits après les vérifications, jusqu'à quel niveau de production se situe la vérification, etc.)*



## Conseils à destination des attributaires pour réduire le risque lié à l'importation de produits ayant contribué à la déforestation

Il est possible de réduire votre impact négatif sur les forêts en augmentant proportionnellement dans votre offre la quantité de produits ayant un faible risque de déforestation associée.

Plus concrètement, vous pouvez :

- éviter les produits en provenance de zones à haut risque de déforestation (Amérique du Sud, Asie, Afrique) ;
- cibler des produits certifiés, permettant d'assurer à la fois la traçabilité et un niveau de garantie suffisant sur les zones de production ;
- évaluer le risque de déforestation lié à la zone d'approvisionnement en s'appuyant sur des outils existants (voir liste des outils du guide à destination des acteurs de la commande publique ou en échangeant avec des parties prenantes tierces) ;
- si vos importations proviennent de zones à risques, assurez-vous que vos fournisseurs sont inscrits à un mécanisme d'alerte relatif à la déforestation ;
- assurer un suivi du niveau de risque et une communication transparente par rapport à vos objectifs affichés ;
- échanger avec des pairs pour partager les bonnes pratiques d'approvisionnements exempts de déforestation.

## OÙ TROUVER DE L'INFORMATIONS PERTINENTE ET D'AUTRES OUTILS ?

- **Consulter le guide complet** « S'engager dans une politique d'achat public zéro déforestation ; guide de conseils et de bonnes pratiques à destination des acteurs de la commande publique ».
- **Plateforme SNDI** : informations détaillées sur les matières premières, cartographie permettant de visualiser les importations de soja à risque à partir de la municipalité d'origine.  
[www.deforestationimportee.fr](http://www.deforestationimportee.fr)
- **Rapidd** : plateforme du réseau des acheteurs publics intégrant le développement durable.  
[rapidd.developpement-durable.gouv.fr/](http://rapidd.developpement-durable.gouv.fr/)
- **Ma cantine** : plateforme de recommandations pour faire évoluer ses propositions de restauration collective à la lumière des évolutions réglementaires et notamment de la loi Agriculture et Alimentation adoptée en 2018.  
[ma-cantine.beta.gouv.fr/accueil](http://ma-cantine.beta.gouv.fr/accueil)

